

Avis de cession de bail

Avis à

Nom du propriétaire

Nom du propriétaire

Adresse des lieux loués : _____

Vous êtes avisé que j'ai l'intention de céder le bail à :

Nom et adresse du cessionnaire éventuel

(Numéro de téléphone)

Nom et adresse du cessionnaire éventuel

(Numéro de téléphone)

La cession prendra effet à la date suivante (cocher la case applicable)

la date d'acceptation de la cession par le propriétaire

si la date est postérieure, à compter du : _____

Nom du locataire Signature (Date) (Numéro de téléphone)

Nom du locataire Signature (Date) (Numéro de téléphone)

(Utiliser si remis en main propre)

Je, soussigné, accuse réception de l'avis de cession ci-dessus,

le _____ Signature du propriétaire Signature du propriétaire

(voir verso)

Informations importantes

Le propriétaire ne peut refuser la cession sans motif sérieux.

S'il refuse la cession, le propriétaire est tenu d'indiquer au locataire les motifs de son refus dans les **15 jours de la réception de l'avis de cession**. S'il omet de le faire, il est réputé y avoir consenti.

Le cessionnaire devient locataire et l'ancien locataire est déchargé de ses obligations.

Conseils pratiques

Afin d'informer rapidement le candidat cessionnaire, le propriétaire devrait lui transmettre une copie de la réponse qu'il adressera au locataire.

Afin de préciser l'étendue de leur engagement, le locataire et le candidat cessionnaire ont intérêt à signer un **contrat de cession de bail**¹ dès qu'ils s'entendent sur les conditions essentielles de la cession.

¹ Ce **contrat de cession de bail** est disponible à la Régie du logement.